



RAPPORT

Développement durable 2023



Villeneuve d'Ascq



Développement durable : Villeneuve d'Ascq poursuit son engagement



Ce rapport annuel 2023 du développement durable présente des actions diversifiées sur le territoire villeneuvois s'articulant autour de 5 finalités :

- 1. La lutte contre les changements climatiques**
- 2. La préservation de la biodiversité des milieux et des ressources**
- 3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations**
- 4. L'épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. La transition vers une économie circulaire**

Au quotidien, les services de la Ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS) intègrent ces dimensions dans la conception des activités proposées aux habitants, visant à améliorer leur qualité et cadre de vie.

Éco-attitude, déplacements doux, zéro déchet, sobriété énergétique, végétalisation, Ville nature et nourricière, gestion différenciée... autant de domaines dans lesquels, sous l'impulsion de la politique municipale, l'investissement des habitants grandit chaque jour.

Ce présent rapport n'a pas pour ambition de fournir une liste exhaustive des actions menées durant l'année 2023, mais de mettre en avant celles qui l'ont marquée... et d'exposer les belles perspectives 2024 !



Sommaire

UNE VILLE NATURE ET NOURRICIÈRE	2
- Causons végétalisation	
- Des plantations sur l'espace public	3
- Villeneuve d'Ascq, capitale 2023 de la Biodiversité	
- une faune et une flore exceptionnelles	5
- Préserver des espaces nature en ville	7
- Une agriculture durable en ville	9
DES ÉNERGIES SOBRES, EFFICACES ET RENOUVELABLES	11
PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DOUCE	13
- Des aménagements	
- Des animations	15
DES ACTIONS POUR RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE	17
- Diverses animations, des ateliers développement durable	
- La démocratie participative	18
NOS DÉCHETS SONT NOS RESSOURCES	19

Une Ville nature et nourricière

Les surfaces agricoles sur le territoire sont une réelle opportunité pour répondre à la ville nature en préservant ou créant des continuités écologiques de la périphérie jusqu'en cœur de ville. Et à l'inverse, les surfaces d'espaces verts peuvent aussi participer à la ville nourricière via les jardins familiaux, jardins et bacs partagés et ainsi rapprocher les habitants de la terre dans leurs quartiers.



Ville
nature
& nourricière

Causons végétalisation...

En 2023, 3 cours d'écoles élémentaires : Boris-Vian, Pierre-et-Marie-Curie et Louise de Bettignies sont végétalisées, en concertation et co-réalisation avec les élèves, les associations de parents d'élèves et les enseignants.

Objectif : finaliser d'ici 2026 cette dynamique de végétalisation dans l'ensemble des 20 groupes scolaires par des actions qui pourront varier selon l'environnement et le contexte existant, en essayant de répondre aux enjeux de biodiversité, d'îlots de chaleur et d'infiltration des eaux pluviales tout en améliorant le cadre de vie et en transformant la cour en lieu d'apprentissage.

Budget total 2023 : 552 500 €

Quelques chiffres : 12 arbres de toutes tailles, dont 7 fruitiers et 30 arbustes fruitiers
40 arbustes aux essences variés et 600 plantes vivaces
50 mètres de façade agrémentés de plantes grimpantes

Objectif d'ici 2026 : intervenir sur la totalité des cours d'écoles



Du côté des plantations sur l'espace public

Pour renouveler et adapter notre patrimoine arboré aux changements climatiques, la Ville plante dans les différents quartiers : **134 arbres** (chêne, châtaignier, orme, sorbier, saule, noisetiers, pacanier, pommier, pins sylvestre...) auxquels s'ajoutent **51 arbres** intégrés dans les haies champêtres.

Derrière la salle Marianne, au coeur du quartier Annappes, une haie de conifères a également été remplacée par une **haie champêtre**.

Villeneuve d'Ascq, élue capitale de la Biodiversité en 2023 !



La Ville a reçu le label « Meilleure commune pour la biodiversité » dans la catégorie villes de moins de 100 000 habitants. Le jury a notamment mis en valeur les actions suivantes : plantation de haies bocagères, gestion de l'arbre mort, la mise en place de zones refuges pour la biodiversité, pose de nichoirs...



Villeneuve d'Ascq



Quelques mots du jury :

« Villeneuve d'Ascq s'étend sur 2 757 ha dont 800 ha non urbanisés. Avec pas moins de 250 000 arbres sur le domaine public, Villeneuve d'Ascq opère une véritable politique de gestion des arbres et représente un précieux poumon vert au cœur de la Métropole européenne de Lille ».



D'autres mots du jury :

« La Ville de Villeneuve d'Ascq a une connaissance assez fine de sa biodiversité en témoignent le nombre de données d'espèces et d'individus capitalisés dans les bases de données régionales (929 espèces recensées). À cette fin, en plus de compter un personnel formé, Villeneuve d'Ascq a un partenariat avec un écologue/bureau d'étude local en la personne de Quentin Dupriez pour mener divers inventaires, notamment ornithologiques, soit en amont de projets d'aménagement de la ville, soit sur le suivi post aménagement, voire pour réaliser des diagnostics écologiques. »

Suites aux inventaires menés en 2021 sur certains groupes prioritaires (oiseaux, flore, coléoptères, odonates, orthoptères, lépidoptères), la Ville va compléter son étude sur de nouveaux sites (agricoles) et sur de nouvelles espèces (chiroptères, batraciens...).

Un travail spécifique va également être mené sur l'identification et sanctuarisation des différents corridors écologiques (trames vertes, bleues, noires) auxquels sont inféodées certaines espèces.

Une faune et une flore exceptionnelles à Villeneuve d'Ascq

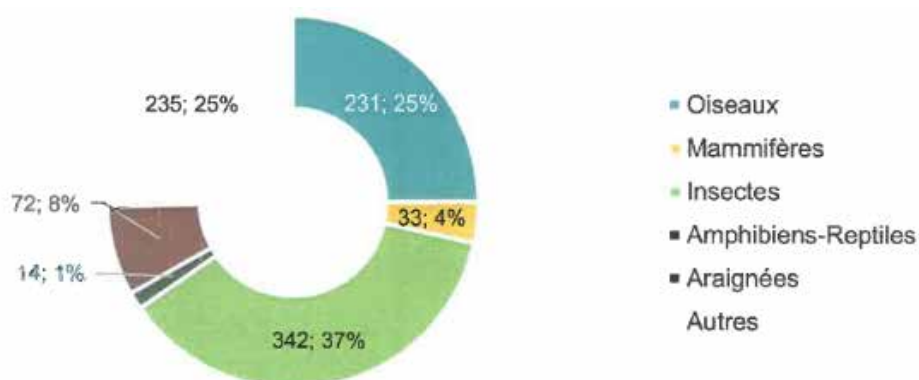
Dans un rapport où elle dresse le portrait des communes de son territoire, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole conforte **la richesse de Villeneuve d'Ascq tant en matière de faune que de flore.**

Nombre d'espèces observées	FAUNE depuis 2012	FLORE depuis 2000
à Villeneuve d'Ascq	927	469
sur le Territoire Est	1062	620
dans la Métropole européenne de Lille	1864	1074

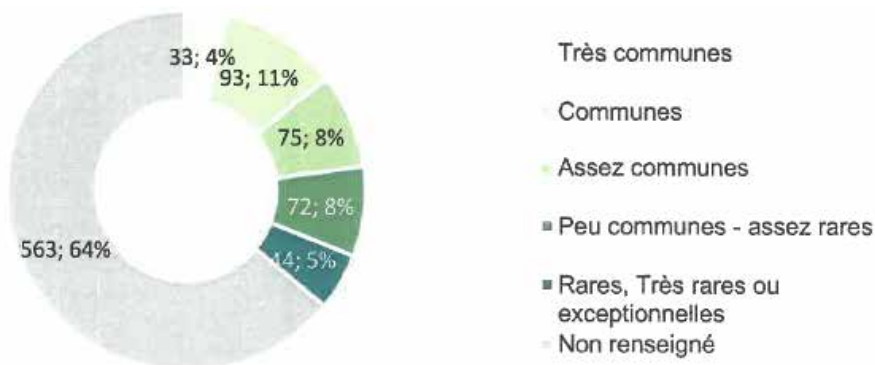
Faune : 927 espèces observées

Ces 927 espèces observées font l'objet de 25 340 observations depuis 2012. Parmi elles, 13% sont peu communes voire très rares. 37% sont des insectes.

Répartition des espèces observées depuis 2012 **par groupe**



Répartition des espèces observées depuis 2012 **par statut de rareté**



sources : SIRF-GON 2012-2022 / Traitement Adulm 2023

Des types d'habitat naturel, semi-naturel et artificiel (2020)



Flore : 469 espèces observées

Concernant la flore, ce sont **469 espèces** qui ont été observées depuis 2000 à Villeneuve d'Ascq. Il s'agit de plantes vasculaires : elles correspondent à un vaste groupe comprenant l'ensemble des plantes à fleurs et à graines, et des fougères. Elles présentent la particularité de posséder des vaisseaux permettant la circulation de la sève et de l'eau. En France métropolitaine, il existe environ 6 000 espèces indigènes (c'est à dire présentes naturellement) de plantes vasculaires.

Préserver des espaces nature en ville



Des **zones refuges** sont créées, elle seront non accessibles au public pour préserver la biodiversité en cœur de ville, comme à proximité de l'école Joséphine-Baker.



La **création de zones humides** avec la réalisation d'une mare sur la parcelle refuge dans le quartier Pont-de-Bois.

À venir printemps 2024 : **8 mares** sur le quai Hudson et une mare rue des Récoltes.

Un bassin préformé à la Ferme du Héron pourrait préfigurer une aide municipale pour les habitants villeneuvois.



Fleurissement : 13 050 m² de prairies fleuries exclusivement composées de « fleurs sauvages ». Deux buttes à abeilles solitaires sont prévues rue Thiers et au rond-point de la Pilaterie avec tout le cortège floristique.

3 000 vivaces de sous-bois sont plantés sur la butte des Prés.



Des jardins pour tous les goûts : au-delà des 370 jardins familiaux et différentes parcelles d'associations de jardiniers répartis dans les différents quartiers du territoire, la Ville soutient également le développement des Jardins partagés. 12 jardins partagés sont implantés dans les différents quartiers. 2023 compte différentes animations et réalisations de buttes et lasagnes permacoles sur les jardins partagés dans les différents quartiers, avec des cours de jardinage avec les Jardiniers de Villeneuve d'Ascq.



Les jardins de la Victoire : un kit de culture composé d'un coffrage en bois, de paille, de compost et de plants est utilisé, des conseils sont apportés aux participants tout au long de la saison. Le projet mené par l'Association pour la promotion de la citoyenneté (APC), en lien avec les Jardiniers de Villeneuve d'Ascq permet aux habitants d'apprendre à cultiver leurs jardins individuels et incite alors à une certaine autonomie alimentaire.

En 2023 : 19 familles inscrites et 140 kg de légumes produits.

En 2024 : plus de 40 familles déjà inscrites.





La **grainothèque** : Le troc de graines permet de sortir du système marchand, de proposer à tous les Villeneuvois des graines, d'encourager la pratique du jardinage. Elle favorise l'autonomie dans la production potagère et la préservation de la biodiversité. Les associations APC et Jardiniers de Villeneuve d'Ascq ont tenu 8 permanences à la Ferme d'en Haut et ont été présents à 11 événements : Rencontres au vert à la Ferme d'en Haut, Foire aux plaisirs, Fête de la Nature, crèche Bulles et billes... et deux trocs de graines organisés à la Ferme du Héron.



Mon potager avec Amélie : des cours de jardinage organisés par les associations "Les jardiniers de Villeneuve d'Ascq" et l'APC permettent aux participants de mieux comprendre les besoins des plantes et le lien qu'elles ont avec le sol de façon à réussir les plantations. Thèmes abordés : les besoins des plantes, le sol, le compost, les semis, le repiquage, l'entretien du jardin, produire des graines, préparer l'hiver.



Compostage : Convertir des matières organiques en terreau, c'est possible ! Cela peut se faire au niveau individuel mais aussi collectivement. Mise en place du composteur collectif au jardin des facultés.



Feuilles mortes contre compost : Le principe : au mois de novembre, sur différents quartiers de la ville, on apporte un ou des sacs de feuilles mortes, et on repart avec un ou plusieurs sacs de compost.



Sapins de Noël : la nouvelle collecte mise en place a permis de collecter plus de 1 000 sapins sur 15 points répartis dans les quartiers de la ville. Les sapins sont broyés et mélangés avec d'autres essences pour pailler les massifs ou en apport de compost.

Une aide municipale (de 20 à 25 €) est accordée pour l'achat d'un composteur sous réserve d'une formation préalable.

En 2023 : 10 formations au compostage , 16 primes accordées
À venir en 2024 : une aide municipale pour l'achat d'un lombricomposteur

Une agriculture durable en ville



ÉTUDIER : suite au diagnostic et à la concertation menée par le bureau d'étude Auxilia avec les différentes parties prenantes (agriculteurs, services municipaux, distributeurs), différents axes de travail ont été définis : l'autonomie alimentaire, accompagner et massifier la formation autour du jardinage, sanctuariser les terres agricoles, mener une réflexion sur le développement des circuits courts (conserverie)... Des rencontres ont lieu entre producteurs et consommateurs (photo ci-contre).

2024 : une semaine complète « nature et nourricière » organisée sur la ville du 25 mai au 2 juin 2024 permettra de visiter, tester, découvrir et échanger sur les actions mises en place sur le territoire.



Pour cultiver, encore faut-il avoir des terres !

PRÉSERVER ET SANCTUARISER les espaces pour la biodiversité :

Un achat de foncier d'un montant d'1 588 500 € de 1,3 ha (constructible) a été effectué en cœur de ville dans le quartier Pont-de-Bois pour développer la Ville nature et nourricière.

Une négociation est en cours pour l'achat d'autres parcelles sur les quartiers Ascq et Cousinerie.

Une concertation in situ avec les habitants, associations et acteurs du quartier permettra de concilier les usages, les souhaits des habitants et les ambitions de la Ville nature et nourricière. Des chantiers participatifs seront également proposés pour permettre une meilleure appropriation des sites par les habitants.



CULTIVER : Les 6 Baux ruraux environnementaux (BRE) signés avec les exploitants participent pleinement à l'amélioration écologique dans le secteur agricole : plantation de haies, creusement de mares, gîtes pour la faune, développement du bio etc.

Dans le cadre des BRE, ce sont près de 5 km de haies bocagères qui seront plantées en périphérie des parcelles agricoles appartenant à la commune. **6 BRE signés correspondent à 48 ha** sur les 84 ha qui appartiennent à la Ville.

715 mètres linéaires de haies champêtres sur différentes parcelles agricoles ont été plantés, ainsi qu'une plantation collective d'une haie champêtre chez la famille Fournier.



Des vignes à Villeneuve d'Ascq !

La Ville a acheté 8 307 m² de terre pour l'implantation d'une viticultrice en bio (18 275,40 €) pour à terme une superficie totale de plus de 5 hectares sur le territoire.



DISTRIBUER

VRAC : Permettre aux habitants d'accéder à des produits de qualité à prix coûtant : 80 % issus de l'agriculture biologique, 41 % produits en Hauts-de-France (54 % en France, 70 % UE), 69% vendus en VRAC et 33 % des produits en direct producteurs.

9 épiceries éphémères ont été organisées à la Maison de quartier Jacques Brel en 2023.

143 adhérents avec plus de 28 commandes par an.

CIVAM : Marchés fermiers à la Ferme du Héron et Place de la République à Annappes.

Et aussi plusieurs fermes ou structures qui vendent en direct : AMAP, Jardin de Cocagne, les Serres des Près ainsi que plusieurs réseaux permettant un approvisionnement en circuit court.





ANIMER :

Beaucoup d'exemples comme :

Cueillir, cuisiner les produits puis partager le repas à la Ferme du Héron ou encore 20 animations et dégustations lors d'événements du quartier, ateliers cuisines dont un auprès d'élèves du lycée Raymond-Queneau.



Des énergies sobres, efficaces et renouvelables

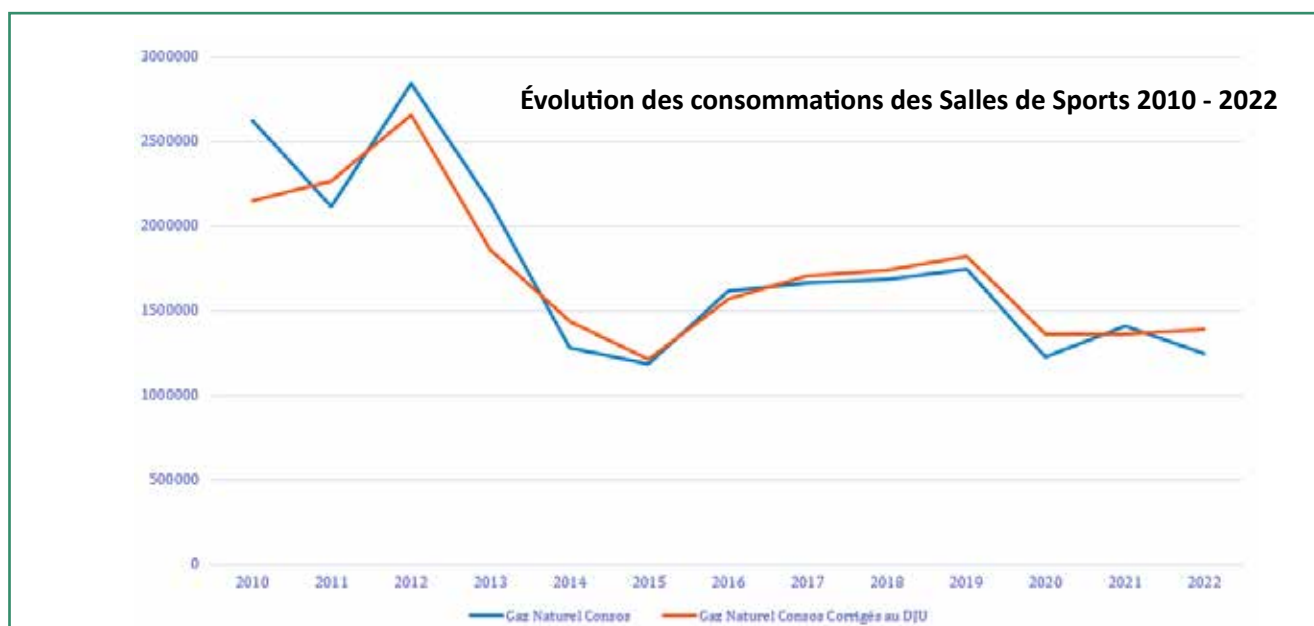
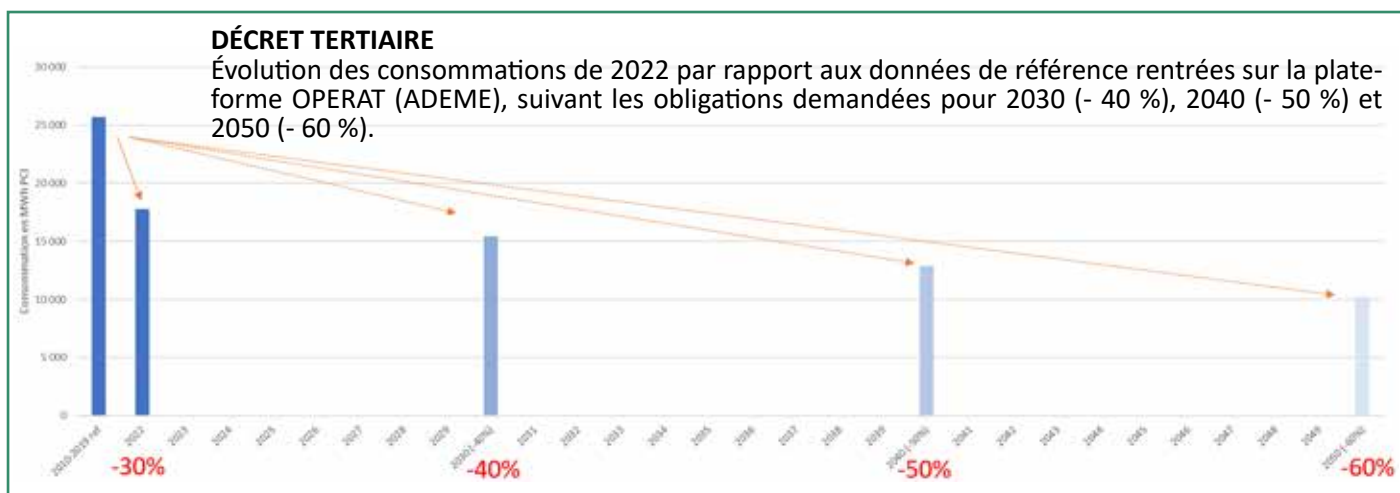


Objectif 2050 : la Ville en avance sur les objectifs du décret tertiaire !

Réduire les consommations pour :

- 2030 (- 40 %),
- 2040 (- 50 %)
- et 2050 (- 60 %)

La Ville atteint déjà presque les objectifs de réduction prévus pour 2030 par rapport aux données de référence communiquées sur la plateforme OPERAT (ADEME).



Avec un programme pluriannuel de travaux et rénovations des salles de sports, nous constatons une diminution constante des consommations.

Un plan de sobriété riche en actions diversifiées

Le plan de sobriété énergétique lancé en 2022 est maintenu en 2023 avec en complément une démarche spécifique sur les usages dans certains bâtiments parmi les plus énergivores (piscines, crèches, écoles...).

Lancement des correspondants énergie avec un travail sur les usages et l'optimisation de l'existant :



Les correspondants énergie se réunissent ou visitent une crèche municipale. Des visites sur une dizaine de sites ont permis de mieux comprendre les besoins des usagers mais aussi de les sensibiliser sur l'impact sur les consommations de certaines pratiques.



Des clauses d'intéressement fortes sur les engagements

Le titulaire est récompensé pour les économies réalisées (entre 33 % et 50 % de l'économie d'énergie). Le titulaire est pénalisé en prenant en charge 66% des excès de consommations.

Pour améliorer l'isolation des bâtiments et le rendement des appareils de chauffage et électriques, la Ville dispose de nombreux outils performants.



Une gestion à distance généralisée des bâtiments

Actuellement, le chauffage de 46 sites de la ville, soit 74 % des bâtiments municipaux, est télé-géré au plus juste, selon la météo et les usages, depuis un « Q.G » basé à l'hôtel de ville. À terme, l'ensemble des bâtiments municipaux sera équipé.



Un système de comptage intelligent, un « Smart impulse », a été

installé dans quinze bâtiments énergivores, comme la Ferme d'en Haut ou encore l'hôtel de ville. Le système permet d'analyser les différents postes de consommation : éclairage, ventilation, prises électriques... pour mieux y baisser la consommation.



À la piscine du Triolo, un système de récupération de chaleur permet de dépasser les 26°C dans l'eau sans consommer davantage.



La qualité de l'air sous haute surveillance : des sondes de qualité d'air intérieur ont été installées dans toutes les écoles de la ville, soit 34 sites pour 76 capteurs placés selon un échantillonnage. Ils permettent de trouver les polluants dans l'air, notamment le CO₂. Des capteurs qui ressortiraient régulièrement des données au-delà des seuils supérieurs entraîneraient une analyse des causes et soulèveraient une recherche de solutions. Mais avant cette installation, les enseignants ont été formés aux bons gestes et aux bonnes pratiques : cinq minutes d'aération suffisent à renouveler l'air d'une pièce.



Des sondes de qualité d'air extérieur ont également été posées sur certains bâtiments, un travail de suivi scientifique et pédagogique sera mené avec l'Université de Lille pour partager et échanger sur les données avec les habitants.



L'ensemble de l'éclairage public est remplacé par un système LED permettant de diminuer la consommation de 65%. Sur une partie des voiries une gradation de l'éclairage est en place depuis plusieurs années et est renforcée en 2023. La détection de présence sur les pistes cyclables et certains cheminements est mise en place.

La Ville va, par ailleurs avoir recours au solaire pour les futurs cheminements piétons et cyclistes rue de Lannoy et rue de Brigade.



Livraison du groupe scolaire Jean-Jaurès à la rentrée 2023

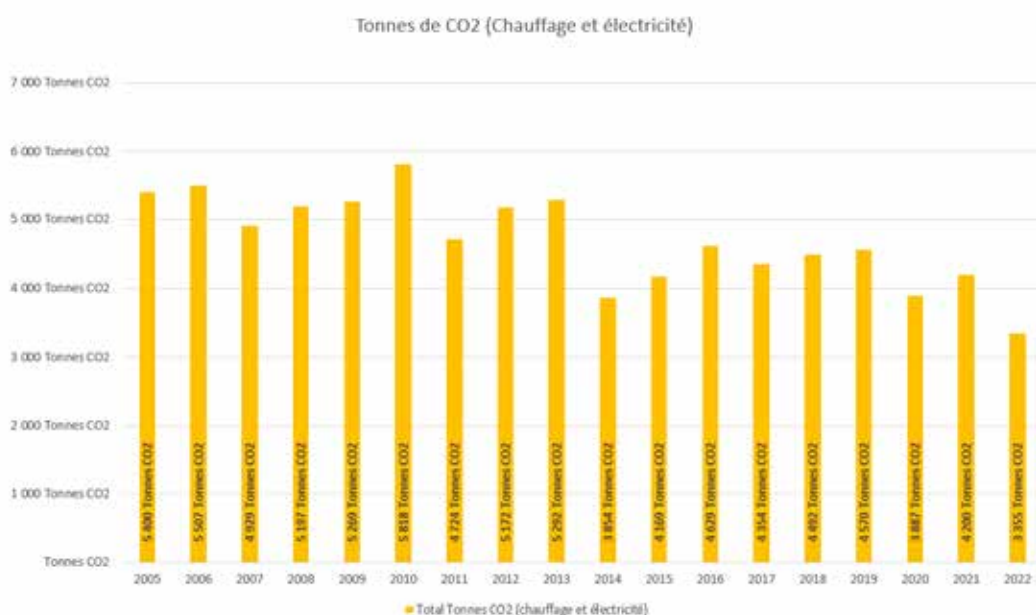
Ce bâtiment respecte la réglementation thermique en vigueur (isolation, ventilation et chauffage très performant).



Énergies renouvelables

Objectif : Atteindre en fin de marché d'un taux d'ENR&R (énergies renouvelables et de récupération) de 28 % sur le chauffage et de 100 % sur l'électricité.

Les investissements mis en place sur le patrimoine, le chauffage et le recours aux énergies renouvelables ont déjà permis une **diminution conséquente des émanations de Co² depuis 2005**.



Des panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité en autoconsommation collective

Une étude prévoit d'équiper **7 sites localisés** dans un rayon d'un kilomètre à proximité du Centre Nautique Babylone. Quelques chiffres : 555 kWc puissance totale ; 88,4 % d'autoconsommation collective ; 20,1% d'autoproduction. Comme il n'est pas question de poser ces panneaux sur des « passoires énergétiques », la Ville accompagne Dalkia en pilotant des travaux préalables d'isolation des toitures, si besoin.

Production attendue : 494 MWh/an, l'équivalent de consommation de **100 appartements de 50 m²**, ce qui représentera pour la Ville une autoproduction d'environ 20 % des besoins dans ces périmètres.



Villeneuve d'Ascq, laboratoire d'un « mix énergétique » renouvelable !

Raccordement du groupe scolaire Chateaubriand sur Villae et la chaufferie biomasse existante

Récupération de chaleur sur l'air extrait du processus de déchloration de l'eau de la piscine sur le centre nautique du Triolo (Terraotherm). Récupération de la chaleur sur l'air extrait des salles de classes Terraopur au sein du groupe scolaire Boris-Vian.



Les primes municipales pour les particuliers

56 dossiers ont été instruits par la Ville : isolation, chauffage au bois, ventilation, récupération des eaux pluviales, solaire.

Promouvoir la mobilité douce



Des aménagements et des services pour faciliter le quotidien



Finalisation de l'axe structurant de Jean Jaurès jusqu'au Grand Boulevard



Voies cyclables : la Ville améliore et crée des infrastructures cyclables qui sécurisent la pratique du vélo pour les habitants.

en 2024 : aménagement cyclable rue de Lannoy, boulevard de Mons (traversée RN 227) et boulevard Montalembert



Développement du service de vélos à assistance électrique (VAE) en libre-service : Villeneuve d'Ascq va tester et déployer ce type de service dans tous les quartiers de la ville, ce qui permettra de compléter l'offre V'Lille notamment dans les quartiers où le V Lille n'est pas implanté. Certains secteurs (Cité scientifique, Haute Borne...) vont également tester la trottinette électrique.

Ce dispositif aura une durée d'1 an renouvelable deux fois, soit 3 ans au maximum, ce qui permettra de faire les éventuels ajustements.



Zones 30 : Mise en place des zones 30 sur la ville en dehors des 15 voies les plus structurantes (boulevard de l'Ouest, Jean Jaurès, Colbert, Fusillés etc)

2023 : Mise en place dans les quartiers Triolo / Poste / Résidence / Annappes / Ascq Brigode / Cousinerie




Mise en place de 17 points SOS Vélo dans différents quartiers de la ville : un kit de réparation vous permet de faire les réparations ou réglages en cas de petit problème mécanique ou crevaison.




Des animations... avec et pour les habitants !




 **Semaine de la mobilité** : Plus de **100 agents** ont participé au challenge mobilité durant lequel différentes actions et animations étaient proposées aux agents municipaux (animation trottinette, réparation vélo, stands d'informations...).




 **Mes courses à vélo** : Privilégier les commerces de proximité et **promouvoir la mobilité douce** ! Le principe : faire tamponner son coupon dans 4 commerces participants à l'opération et ainsi participer au tirage au sort pour gagner des cadeaux.




 **Des sorties à vélo avec et pour les habitants** : 10 sorties vélos ont eu lieu avec les habitants sur la ville mais aussi les villes voisines comme Lille et Roubaix (plus de 80 participants).




 **Des balades autour du thème Ville nature et nourricière** : pour **découvrir les zones de glanages** mais aussi les producteurs (ici avec le Jardin de Cocagne).





 **Des interventions dans 15 écoles de la Ville** : avec l'ADAV et les éducateurs sportifs.


2024 : Aménagement d'un parcours SRAV sur le quartier de la Cousinerie qui permettra aux enfants de passer le bloc 3 mais aussi aux parents de tester le **parcours pédagogique** avec leurs enfants.


 **Un questionnaire sur la mobilité scolaire** sera proposé progressivement aux différentes écoles. L'idée : mieux comprendre les **besoins et contraintes des usagers** pour apporter la réponse la plus adaptée.



 **Des interventions lors des temps périscolaires** : avec le service Jeunesse (Dorémi), pour le club du VAFF, le CAL René Clair, le Centre social Cocteau et les jeunes de l'OMJC.

 **Des opérations sécurité et éclairages des vélos** : avec le collèges Molière, Camille Claudel et Triolo. Exposition sur le Savoir rouler en vélo (SRAV) et intervention de l'ADAV dans les classes pour échanger avec les collégiens sur la **pratique du vélo en ville**. En fin d'après-midi, l'opération est ouverte aux habitants


 **Les Jantes du Nord** : des ateliers d'aide aux réglages et petites réparations vélo : 8 interventions sur les différents quartiers villeneuvois, marchés et événements pour plus de 60 vélos réparés. Une présence aussi sur tous les marchés villeneuvois en mars et avril ainsi que lors de certaines braderies.

 **Des parkings pour les vélos mis à disposition lors des différents événements municipaux et associatifs** : Foire aux associations, Fête nationale, Fête de la Nature, course Ekiden... Lors de la Foire aux associations, ce sont **plus de 180 vélos** qui ont pu y stationner !




Des actions pour renforcer la participation citoyenne


Diverses animations, des ateliers «Développement durable»...

 **Fête de la nature : 198 inscrits aux 13 ateliers...** pour mettre **en contact direct le public avec la nature** et ainsi lui permettre de la découvrir ou redécouvrir afin de mieux la préserver. Autour d'espaces d'informations, de ventes et d'animations, la Ville souhaite encourager les particuliers à jardiner d'une façon plus naturelle et les aider à observer et mieux comprendre la nature autour de chez eux.




 **Fête de l'Éco-attitude : 196 inscrits aux 15 ateliers** pour sensibiliser le grand public et **décliner concrètement la sobriété** à partir d'ateliers pratiques, animations et échanges sur les économies d'énergie, la réduction des déchets et la consommation responsable, le jardin, la mobilité.



 **Les ateliers du Développement durable : 1 320 inscrits aux 131 ateliers.**

Toute l'année, la Ville propose aux habitants des ateliers sur **différents thèmes** : énergie, zéro déchet, mobilités, nature.



 **Maison de l'eau** : Des animations en juin 2023 y ont réuni **642 visiteurs** (écoles, CAL, centres sociaux, habitants).

Associer les habitants au gré de la participation citoyenne

Au-delà de la participation aux divers ateliers, les habitants souhaitent davantage s'impliquer plus sur des actions concrètes en faveur de l'environnement.



Le Conseil écologique local : La Ville de Villeneuve d'Ascq s'est engagée depuis des années autour de la transition écologique sur de nombreux axes. L'ambition de la Ville est d'associer encore plus à cette dynamique les différentes forces vives du territoire dont les associations, conseillers de quartiers et collectifs de citoyens.

Le lancement d'un Conseil écologique local, instance citoyenne de réflexions et de propositions, vise à promouvoir et accompagner la transition écologique.

Depuis le lancement le 10 novembre 2022, 7 rencontres ont été organisées avec plus de 45 personnes présentes en moyenne.

Une charte et un règlement intérieur ont été rédigés avec les participants pour permettre le fonctionnement le plus adapté.

Différents groupes de travail se sont constitués autour des axes suivants :

- mobilités,
- zéro déchet,
- éducation populaire,
- nature,
- ville nourricière,
- énergie et qualité de l'air.

Premières actions à venir en 2024 : travail sur une carte des temps pour se déplacer, fresque du climat, accompagner les habitants vers le jardin au naturel...



Une concertation autour des mobilités :

7 réunions publiques ont été réalisées en 2023 au cours desquelles ont été présentés les projets d'aménagements dans chaque quartier (voies cyclables, diminution de la vitesse en cœur de quartier, sécurisation des abords des écoles, stationnement ...). Une réunion de bilan de concertation a eu lieu le 30 septembre 2023.

« Les déchets sont nos ressources »



Favoriser une démarche "Zéro déchet"



Comme dotation aux participants à Xaltante une sauge et une médaille en bois !



4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont dus au numérique. D'ici 2025, ce chiffre pourrait doubler. Des actions sont mises en place par la Ville : réparation et mise à jour de matériel informatique lors des Repair café, animations auprès des habitants pour réduire l'empreinte numérique (autour des axes suivants : limiter le nombre d'équipements, allonger la durée de vie des appareils, gérer l'énergie, limiter les flux de données), recyclage des appareils informatique des appareils de la Ville. L'**association APC** était présente sur l'Ekiden et Xaltante pour sensibiliser les sportifs et les citoyens : ravitaillement bio, local, sans bouteille en plastique, poubelles de tri, présence des ressourceries sportives et de food truck zéro déchet.



Donnerie : À l'occasion du Marché de Noël, avec le Secours Populaire et l'Office de tourisme, 5 m³ de jouets ont été collectés.



Prêt de gobelets : **5 700 gobelets** réutilisables empruntés par les associations sur les divers événements villeneuvois.



10 Repair cafés : **180 inscrits** et près de 400 kg qui ne finiront pas en décharge.



Des familles zéro déchet : lancement d'un nouveau défi et un triple avantage, c'est bon pour le porte-monnaie, la santé et l'environnement ! **300 ateliers thématiques** (mutualisés avec 20 villes de la MEL) permettent aux habitants de changer certaines habitudes tout en apprenant de nouveaux gestes et faire la guerre au gaspillage : réduire les emballages lors des courses, composter, faire ses produits ménagers, réparer ses objets cassés, cuisiner ses restes...

Des réunions régulières et des événements autour du zéro déchet sont proposés pour permettre d'échanger entre habitants : **plus de 70 nouveaux inscrits en 2023.**



Fabrication de produits pour le lave-vaisselle



